Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 FEVRIER 2015

Date d'envoi de la convocation : 11 Février 2015
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 80
Nombre de Procurations : 13
Nombre de Votants : 93
Date d'affichage du compte rendu : 23 Février 2015
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :
3 Mars 2015

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Philippe ROUX, Jacques THOMAS, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Patrick FERRANDO, Michel PICARD, Michèle RODIER, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Marc DENIZOT, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Claude CORON, Jérôme FLACHE, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Bernard NONCIAUX, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY.

Suppléants : MM. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE-CORTON), Patrick CHAVANNE (Suppléant de BOUILLAND), Guy DROMARD (Suppléant de MAVILLY-MANDELOT) et Serge COULON (Suppléant de SANTENAY).

Délégués ayant donné procuration :

- M. Jean-Claude ANDRE à M. Jean-François CHAMPION,
- Mme Isabelle BIANCHI à Mme Marie-France BRAVARD,
- M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,
- M. Thibaut GLOAGUEN à Mme Marie Odile LABEAUNE,
- M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Jean-Benoît VUITTENEZ,
- Mme Carla VIAL à Mme Justine MONNOT,
- M. Philippe DIDAILLER à M. Michel PICARD,
- Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Patrick FERRANDO,
- M. Franck CHAMBRION à Mme Chantal MITANCHEY,
- Mme Annie BARAT à M. Denis THOMAS,
- M. Pascal MALAQUIN à M. Pierre BROUANT,
- M. Christian POULLEAU à M. Jean-Luc BECQUET,
- M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Xavier COSTE.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Justine MONNOT.

Délibération

CREATION D'UN ATELIER MULTIMEDIA ITINERANT A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS 15-140

M. REBOURGEON, rapporteur, rappelle que l'école des Beaux-Arts a été chargée d'organiser un atelier itinérant multimédia, permettant la découverte et la valorisation du patrimoine de chaque commune du territoire communautaire.

A cet effet, un minibus équipé de matériel numérique sillonnera les différentes communes et l'agent recruté sera chargé de l'organisation, la planification des stages d'initiation à destination de tout public (enfants et adultes) en coordination avec les communes.

Ces stages d'initiation à la photographie, vidéo, prise de son et montage permettront d'explorer toutes les dimensions créatrices liées à ces nouveaux médias (téléphones, tablettes...) en s'appuyant sur le patrimoine existant (monuments, paysages particuliers...).

Afin que ce dispositif soit opérationnel à la rentrée de septembre prochain, il convient de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique, à temps non complet (80%).

Le rapporteur propose de transformer un poste d'animateur principal 2ème classe disponible à l'effectif en assistant d'enseignement artistique avec effet au 1er septembre 2015, ce qui représente un coût de 7 383 € sur la masse salariale pour l'exercice en cours.

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
Par 92 Voix Pour et 1 Abstention,

- approuve la transformation d'un poste d'animateur principal de 2eme classe disponible à l'effectif en assistant d'enseignement artistique à 80% permettant d'offrir une initiation numérique au multi média dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sur les sites péri et extra scolaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

BEAUNE COTE ET SUD COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE CHAGNY NOLAY

GILLES ATTARD

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération Conseil Communautaire du 17 Février 2015 - création d'un atelier Multimédia itinérant à l'Ecole des Beaux Arts

Date de transmission de l'acte :	03/03/2015
Date de réception de l'accusé de réception :	03/03/2015
Numéro de l'acte :	15-140 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	021-200006682-20150217-15-140-DE
Date de décision :	17/02/2015
Acte transmis par :	Christine BOULIGAUD
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	4. Fonction publique 4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 4.1.1. Créations et transformations d'emplois